

## CAPA-SH

### RAPPORT DU JURY (session 2005)

#### **Introduction :**

Inaugurant le CAPA-SH, cette session 2005 constitue la première évaluation de cet examen dont les modalités ainsi que la préparation sont fort différentes de l'ancien CAPSAIS.

Formation par alternance et épreuves en une seule journée en sont les conditions.

La formation par alternance a le mérite de proposer une classe à l'année aux stagiaires, mais présente l'inconvénient de laisser les élèves trois fois quatre semaines à des remplaçants parfois inexpérimentés dans l'AIS.

Conçu à l'image des épreuves du CAFIPEMF, l'examen se compose de deux séances suivies d'un entretien, puis de la soutenance du mémoire.

#### **1. Eléments statistiques**

##### **1.1. Les candidats**

Candidatures totales :

33 candidats dont un ne s'est pas présenté

14 admis (43%) soit moins de la moitié

Candidatures selon les options :

D : 8 candidats dont 3 admis

E : 8 candidats dont 3 admis

F : 14 candidats dont 8 admis

G : 3 candidats et 0 admis

La plus forte proportion d'admis se concentre sur l'option E alors que les échecs sont massifs dans les autres, et particulièrement en G où aucun candidat n'a réussi.

##### **1.2. Les notes**

###### **1.2.1 Notes de pratique professionnelle et entretien**

Elles s'échelonnent de 5 à 15. La plus forte proportion est comprise entre 8 et 11, c'est-à-dire autour du 10 requis.

###### **1.2.2. Notes de mémoire**

Elles vont de 4 à 15. La plus forte concentration se situe sur les notes 7, 9 et 10.

Il faut noter que tous les candidats n'étaient pas soumis à la soutenance du mémoire. Les titulaires de l'US2 du CAPSAIS en étaient dispensés.

14 candidats étaient dans ce cas.

Les notes présentées ici concernent les 18 candidats soumis à la totalité des épreuves.

## **2. Eléments qualitatifs**

### **2.1. La pratique professionnelle**

Pour toutes les options, le jury note des difficultés à montrer une pratique véritablement adaptée à la prise en compte de la difficulté ou du handicap.

Une question inévitablement posée lors de l'entretien : « quelle est la spécificité AIS dans le travail proposé ? » est restée souvent sans réponse.

Vraie pour les séances de classe, cette remarque vaut encore plus pour le travail de remédiation pédagogique (option E en RASED) et de rééducation (option G).

Le travail présenté reste proche de celui attendu d'un PE dans l'exercice ordinaire de sa conduite de classe. Parfois même il reste en deçà du minimum requis.

Il nous est arrivé de constater qu'après une heure de tâtonnement non guidé par des consignes trop floues ou incomprises, les élèves de telle CLIS ne sachent toujours pas ce que l'on attendait d'eux !

Une remarque s'impose : Il faut d'abord savoir faire classe en différenciant sa pédagogie, avant d'entrer véritablement dans une approche spécialisée.

### **2.2. L'entretien**

Trop souvent les candidats ont du mal à sortir du « récit » des séances présentées. La mise à distance nécessaire pour une véritable analyse de la pratique professionnelle reste rare. C'est pourtant une nécessité !

L'explication des méthodes utilisées par rapport aux contenus et à la réalité des élèves pris en charge est rarement apportée.

De même le lien entre les séances présentées et les projets individuels reste flou, parfois inexistant.

L'attitude des candidats est parfois surprenante. Certains tentent de ramener les éléments proposés à leur réflexion à des acquis théoriques plus ou moins maîtrisés, alors qu'il leur est demandé de répondre simplement à une question pratique et précise.

D'autres encore évitent la question en répondant « à côté », dans un verbiage dont le lexique technique masque mal une incompréhension profonde.

### **2.3. Le mémoire**

Partie de l'examen apparaissant comme la moins aléatoire, car le candidat a produit son travail et devrait le maîtriser, cette épreuve reste cependant peu convaincante.

Si certains présentent leur recherche avec persuasion et en utilisant le support des techniques modernes (diaporama au vidéo-projecteur), beaucoup en restent à une paraphrase de leur écrit.

Il est indispensable, lors de la soutenance, de proposer une réflexion dépassant l'écrit, en présentant les conditions d'élaboration, les difficultés, les réussites, la suite à donner.

Le thème abordé devrait se centrer, dans le cadre de l'option, sur la prise en compte des difficultés ou du handicap et éviter les sujets trop vastes.

Il convient aussi de montrer comment ce travail de recherche professionnelle repose sur une réflexion approfondie permettant à l'enseignant spécialisé de progresser dans sa pratique .

Lors de l'entretien suivant la soutenance, trop de candidats en restent, là encore, à une redite des propositions présentées sans prendre le recul nécessaire à une véritable analyse.

Beaucoup d'entre eux sont sur la défensive, se sentant comme devant un tribunal.

Il convient de tordre définitivement le cou à un vieux fantasme colporté surtout par ceux qui échouent : Aucune des questions posée par le jury n'est piégée ! Les questions sont là uniquement pour obtenir des informations complémentaires destinées à approfondir la réflexion tout en précisant la compréhension du point de vue de chacun.

## **Conclusion**

Les résultats de cette première session du CAPA-SH suscitent des interrogations :

Interrogations quant aux conditions de la formation.

L'alternance ne facilite pas la rédaction en continu du mémoire qui, par définition se nourrit de la pratique professionnelle. Elle constitue aussi un certain handicap au niveau des enfants, souvent fragiles psychologiquement et qui vivent mal l'alternance des deux maîtres.

Interrogations quant aux contenus de la formation.

Il ne s'agit pas ici de remettre en cause les cours dispensés dans les centres de formation, mais simplement s'interroger sur leur adéquation avec les conditions particulières de l'alternance.

Il faut aussi considérer que la préparation au CAPA-SH est ouverte à des enseignants débutants, ce dont il faut tenir compte en formation.

Parfois évoquées, les conditions même de l'examen : deux séances de 45mn chacune suivies d'un entretien d'une heure, puis de la soutenance du mémoire accompagnée de l'entretien, constituent une lourde charge à laquelle il faut se préparer.

Une spécialisation nettement affirmée, une capacité à analyser sa pratique, un mémoire présentant une véritable réflexion professionnelle adaptée, et une sincérité dans les réponses sont autant d'atouts garantissant de bonnes chances de réussite.

*Le responsable du Jury*

A. GRENIER